

HALLES **LAISSAC** **MARDI 31 OCTOBRE 2017**



Sommaire

Début des travaux de construction des halles Laissac	... 4
. Périmètre du chantier des halles Laissac	 4
. La circulation, les accès riverains et les livraisons pendant la durée des travaux	 5
. Rappel du calendrier des travaux	 6
Le projet des nouvelles halles Laissac	... 7
. Les nouvelles halles Laissac d'un point de vue architectural	 7
. A l'intérieur des halles, une œuvre d'art sera positionnée en sous face du lanterneau et sur les vitrages périphériques	 10
. Des panneaux photovoltaïques habilleront le toit du bâtiment	 11
. Des halles au cœur d'une place Laissac elle aussi réaménagée	 12
Les halles Laissac au fil du temps	... 13
Un projet qui contribue à la redynamisation du cœur de ville de Montpellier	... 19

Halles Laissac

Pose de la première pierre des futures halles

Mardi 31 octobre 2017, Philippe SAUREL, Maire de la Ville de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole pose la première pierre des nouvelles halles Laissac. Situées en cœur de ville, en lien avec le boulevard du Jeu de Paume et à l'intersection de plusieurs lignes de tramway, les futures halles Laissac voulues par Philippe SAUREL, Maire de la Ville de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole, contribueront à l'attractivité du centre-ville et seront un élément important du renouveau du cœur marchand. Le projet de reconstruction des nouvelles halles Laissac, d'un montant de 8.6 M€, vise à proposer, fin 2018, un équipement structurant, véritable pivot d'un circuit commercial, dans un secteur en plein renouveau entre la gare, le futur MoCo – Montpellier Contemporain et l'Écusson au patrimoine architectural emblématique.

Ce projet complète le circuit marchand que constituent la rue de la Loge, la Grand'Rue Jean Moulin, le boulevard du Jeu de Paume et la rue Saint-Guilhem. En effet, comme les halles Castellane, les halles Laissac fonctionneront en synergie avec les commerces de la place et avec ceux de la rue du Faubourg de la Saunerie.

Avec la pose de la première pierre, c'est aujourd'hui le début d'un chantier de reconstruction d'une durée d'un an. Livrées fin 2018, avant les fêtes de Noël, les halles Laissac proposeront un nouvel équipement circulaire organisé autour d'un « mall » central, de plus de 1 110 m² de surface avec une capacité de 24 étals.



« Plus modernes, les halles ont été pensées comme le pivot d'un circuit commercial comprenant notamment la Grand'Rue Jean Moulin en cours de rénovation, la rue du Faubourg du Courreau dont le chantier a démarré, la rue du Faubourg de la Saunerie et le boulevard du Jeu de Paume, en lien avec la place piétonnisée et les quartiers environnants.

Fruit d'un travail concerté, ces halles se veulent être avant tout un lieu de vie, d'échanges, contribuant pleinement à la dynamisation du centre-ville, à son attractivité et à l'amélioration du cadre de vie » souligne Philippe SAUREL, Maire de la Ville de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole.

Début des travaux de construction des halles Laissac

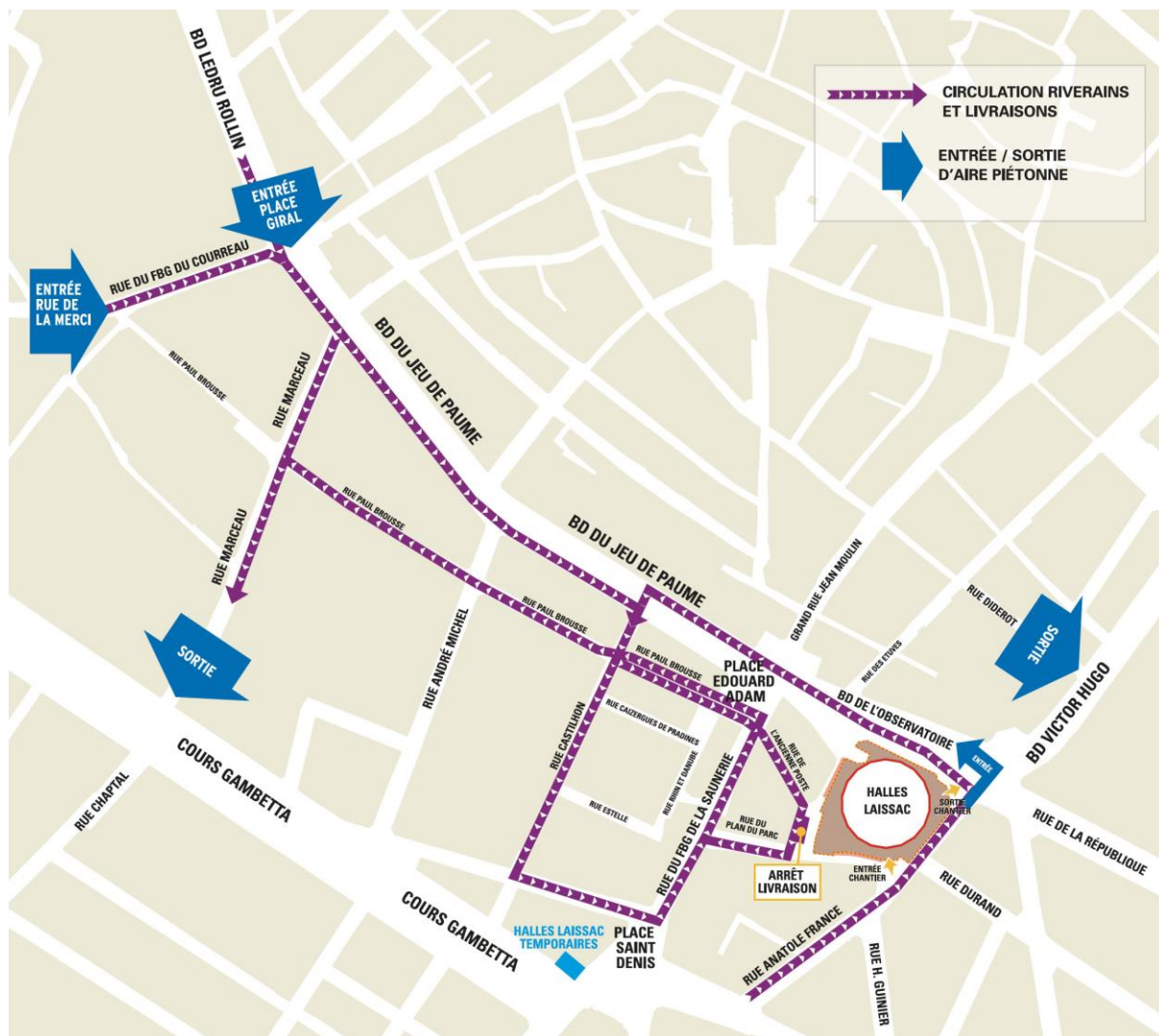
Le chantier de construction des futures halles Laissac s'étend sur une durée d'un an avec une livraison fin 2018.

Pendant la durée du chantier, la rue Anatole France est réduite à une seule voie de circulation pour les véhicules. Une signalétique est mise en place pour faciliter et sécuriser les itinéraires piétons. Les itinéraires des bus et leurs arrêts ne sont pas modifiés. Les accès à l'aire piétonne pour les ayants droit et les livraisons restent inchangés.

Périmètre du chantier des halles Laissac



La circulation, les accès riverains et les livraisons pendant la durée des travaux



Rappel du calendrier des travaux

- . 31 octobre 2017 : pose de la première pierre
- . Début novembre : montage de la grue
- . De décembre 2017 à février 2018 : réalisation de la structure métallique de la halle
- . Février 2018 : démontage de la grue
- . De mars à septembre 2018 : pose des panneaux photovoltaïques
- . Été 2018 : réalisation de l'œuvre d'art à l'intérieur du bâtiment des Halles
- . Fin de l'été 2018 : finitions et nettoyage du bâtiment
- . Dernier trimestre 2018 : livraison du bâtiment
- . Premier trimestre 2019 : travaux sur les espaces publics

Le projet des nouvelles halles Laissac

Les nouvelles halles Laissac d'un point de vue architectural

Les futures halles Laissac respectent les grands principes du projet définis pendant la phase de concertation (plus d'une dizaine de réunions publiques ont été organisées) avec les riverains et les commerçants. Le bâtiment des halles, élaboré par les services de la Ville, est conçu en lieu et place des anciennes halles (celles de 1880 et celles de 1968).



Perspective des halles Laissac vue de la place – Crédit photo : Direction de l'Architecture et de l'Immobilier de la Ville de Montpellier.

Le projet prévoit 24 étals dont une buvette et un espace central de restauration, dans un marché de forme ronde, à l'architecture métallique légère et transparente, d'inspiration « Baltard », d'une hauteur en façade culminant de 6 à 12 mètres pour la partie la plus haute du lanterneau.

Ce bâtiment s'insérera parfaitement dans cet environnement patrimonial et commercial. Ces 24 étals s'ouvriront sur une place attenante qui offrira la possibilité de consommer sur place – soit à l'intérieur, soit à l'extérieur - les produits achetés aux halles.



Les étals

Une commission municipale se réunira prochainement afin d'attribuer les étals qui ne sont pas encore choisis. La sélection des commerçants dépendra de leur spécialité, de leur expérience et de la qualité des produits proposés. Ils devront être complémentaires des commerçants présents aujourd'hui dans les « halles Laissac temporaires » de manière à proposer une offre riche, renforcée et qui contribuera à la redynamisation du centre-ville.

Les commerçants aujourd'hui présents dans les « halles Laissac temporaires » seront réinstallés dans les nouvelles halles Laissac fin 2018.

Le bâtiment circulaire, qui s'étend sur plus de 1 110m², s'organise autour d'un « mall » central éclairé par un lanterneau. En fonction des conditions climatiques, la structure pourra fonctionner ouverte ou fermée, et s'adaptera à son environnement avec des étals ouvrant sur l'extérieur et la place, six entrées positionnées tout autour du bâtiment et des lieux à l'intérieur. **Des espaces partagés et conviviaux viendront compléter l'équipement.**

Les acteurs du projet :

- . **Maître d'ouvrage : Ville de Montpellier – Mission Grand Cœur**
- . **Maître d'ouvrage délégué : SA3M** (Société d'Aménagement de Montpellier Méditerranée Métropole)
- . **Maîtrise d'ouvrage photovoltaïque : Energies du Sud**
- . **Maîtrise d'œuvre des espaces publics : Montpellier Méditerranée Métropole –** Direction Aménagement et Gestion de l'Espace Public (DAGEP)
- . **Maîtrise d'œuvre halle : Ville de Montpellier –** Direction de l'Architecture et de l'Immobilier
- . **Bureau de contrôle : QUALICONSLT** (Agence de Montpellier)
- . **Ordonnancement, Pilotage et Coordination : OTCE Organisation** (Agence de Montpellier)
- . **Coordination Sécurité Protection Santé : ELYFEC** (Agence de Millau – 12)

. Lot n°1, gros œuvre :

Entreprise Darver

. Lot n°2, structure métallique :

Entreprise Cabrol

. Lot n°3, menuiseries extérieures acier et brises soleil :

Entreprise Serrurerie Romano

Entreprise Métal Forme Tradition

. Lot n°4, couverture acier et zinc :

Entreprise Structure Bois Couverture

. Lot n°5, revêtements de sol :

Entreprise Socamo

Lot n°6, cloisons – doublages - faux-plafonds – menuiseries intérieures :

Entreprise FPI

Entreprise Cardonnet

Entreprise Plafond Déco

. Lot n°7, peinture – nettoyage :

Entreprise Violan Peinture

. Lot n°8, ascenseur :

Entreprise CFA

. Lot n°9, serrurerie :

Entreprise Technifer

. Lot n°10, électricité :

Entreprise Ineo

. Lot n°11, rafraîchissement – ventilation – plomberie – sanitaires :

Entreprise Temperia

A l'intérieur des halles, une œuvre d'art sera positionnée en sous face du lanterneau et sur les vitrages périphériques

Cette œuvre d'art a été imaginée par l'artiste Mona Young-eun Kim, étudiante à l'ESBAMA. Mona Young-eun KIM a imaginé son œuvre à partir d'une idée simple, la déclinaison autour d'un fruit, le melon, objet de référence qui engage nombre de variations, que ce soient celles de la couleur, de la matière, de la peau, de la pulpe ou celles des lignes pures et arrondies qui font référence à l'architecture et à l'histoire du bâtiment. Le choix du fruit « melon » fait également écho à la chaleur, au soleil, aux marchés du Sud de la France. Autant de notions qui nous situent au cœur de la Méditerranée.

Cette œuvre sera positionnée sur le plafond du lanterneau, via une toile micro-perforée tendue de 250m² environ et sur les vitrages périphériques du rez-de-chaussée (sur environ 450m²).



*Perspective de l'œuvre d'art qui prendra place en sous face du lanterneau.
Œuvre d'art imagée par Mona Young-eun Kim, élève à l'ESBAMA – Crédit Photo : Ville de Montpellier.*



La Ville de Montpellier a choisi de donner une place importante à l'art dans ce projet, ceci afin de diffuser toujours plus l'art contemporain et faire écho au futur centre d'art – le MoCo, Montpellier Contemporain, situé non loin du site, parc Roblès. Ainsi, un concours avait été lancé auprès des étudiants de l'Ecole des Beaux-Arts pour la réalisation d'une œuvre d'art à l'intérieur du bâtiment des halles et sur les vitrages périphériques.

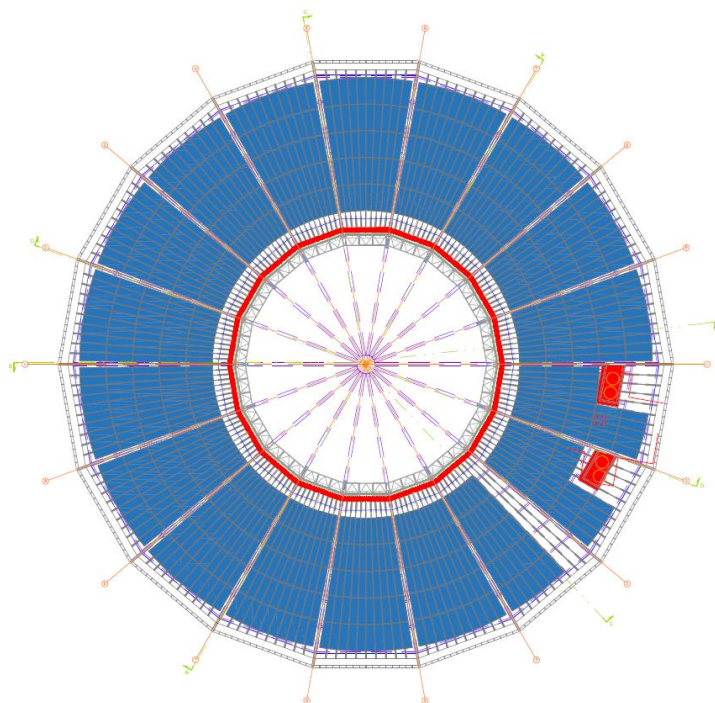
Cette œuvre d'art s'inscrit dans la lignée de l'engagement de la Ville de Montpellier pour l'art puisqu'elle avait confié, au printemps 2016, à un collectif de jeunes artistes Montpelliérains aux parcours confirmés – Honk, Maye, Zest et Eackone portés par la galerie Montana – la réalisation de l'habillage de la palissade qui a été positionnée autour du chantier lors de sa démolition et qui a été réinstallée fin septembre pour le chantier de construction.

Une nouvelle proposition artistique sera faite pour les palissades du chantier actuel.

Des panneaux photovoltaïques habilleront le toit du bâtiment

Le projet de couverture de la toiture des Halles Laissac par des panneaux photovoltaïques permettra de concilier les exigences de la transition énergétique avec l'architecture historique de l'Ecusson.

En effet, la toiture divisée en 18 secteurs sera recouverte par des modules photovoltaïques trapézoïdaux disposés de façon radiale autour de l'axe central du bâtiment. Le générateur solaire photovoltaïque d'une puissance d'environ 60kW intégrera des cellules de dernière génération. Fabriqué sur mesure pour répondre aux contraintes esthétiques du bâtiment, le projet photovoltaïque qui s'intègre parfaitement aux nouvelles halles, a obtenu l'aval de l'architecte des Bâtiments de France.



Prototype d'un panneau photovoltaïque et simulation du toit du bâtiment des halles recouvert de ces panneaux.

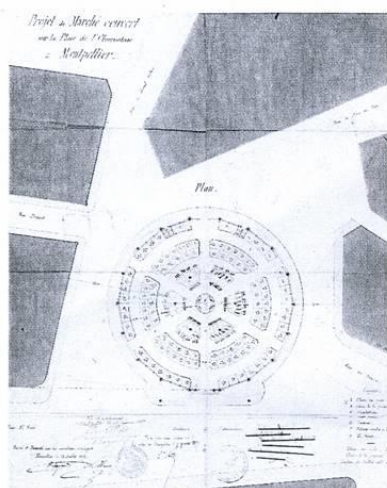
Des halles au cœur d'une place Laissac elle aussi réaménagée

La place Laissac sera réaménagée et animée. Elle redeviendra un nouvel espace public majeur du secteur, piétonnisé jusqu'au droit de la rue Anatole France. Plantée de 7 micocouliers destinés à donner à la place une ambiance végétale et un confort notable, son aménagement offrira également des emplacements dédiés aux livraisons des halles et à l'enlèvement des achats par les clients, du côté de la rue Anatole France.

Les halles Laissac au fil du temps

- 1876, un marché couvert sous forme de halle polygonale type Baltard
(Architecte : Lazard-Alaus) avec un diamètre de 40 mètres.

Le XIX^e siècle : l'essor d'une capitale régionale



La halle Laissac

L'implantation de la gare à l'extrémité du faubourg de la Saunerie devait induire dès 1848 la nécessité d'une desserte marchande pour ce quartier en plein développement. En 1850, un premier projet avait été soutenu par une souscription publique ouverte par les riverains⁸⁴. Il faut cependant attendre 1876 pour voir sa mise en œuvre confiée aux architectes montpelliérains Omer Lazard et Nestor Alaus⁸⁵. Ils dotent l'édifice d'un plan en forme de « polygone régulier de dix-huit côtés », inscrit dans un cercle de 40 mètres de diamètre, imposé par la topographie (fig. 395). Un lanterneau à six pans couronne l'ensemble. La charpente en fer est soutenue par des colonnes de fonte (fig. 396). Par son élévation, la légèreté de ses structures, entièrement métalliques, et l'importance accordées aux baies, la halle de l'observatoire, plus que celle de Cassan, apparaît bien comme l'héritière directe de l'œuvre de Baltard. Les travaux, commencés en 1879⁸⁶ après les expropriations indispensables, sont achevés l'année suivante. Cette halle de Lazard et Alaus sera détruite en 1966 (fig. 397) et remplacée par l'actuel marché-parking.

Halle Laissac.

Page de gauche

395

Projet par Omer Lazard et Nestor Alaus, plan, AMM.

396

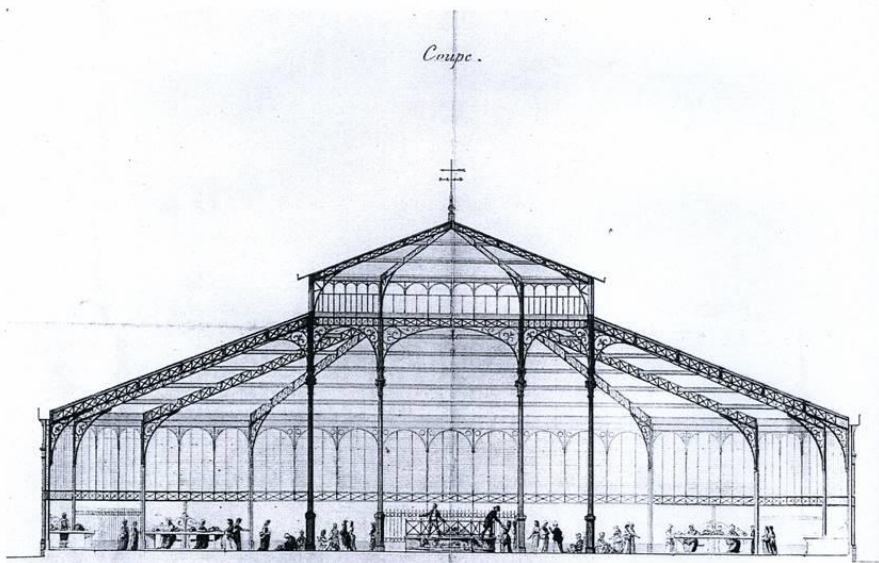
Projet par Omer Lazard et Nestor Alaus, structure métallique, AMM.

Page de droite

397

État en 1966 avant démolition.

Coupe.



Page extraite de l'ouvrage : « Montpellier monumental », tome 2, page 410.
Plans originaux aux Archives municipales, série M non cotée

- 1876, un marché couvert sous forme de halle polygonale type Baltard (suite)
(Architecte : Lazard-Alaus) avec un diamètre de 40 mètres.



Crédit photo : DR.

- 1911, la place de l'Observatoire



- Au XX^e siècle, le bâtiment des halles Laissac.



Crédit photo : Barriquand Frydlender.

- Les palissades habillées de street-art qui ont entouré le chantier lors de la démolition des halles et qui ont été repositionnées sur le site en septembre 2017



Crédit photo : Ville de Montpellier.

- Septembre 2016 : démolition des halles Laissac avant la mise en œuvre du nouveau projet



Crédit photo : Ville de Montpellier.

Les dates et chiffres clés du projet de réaménagement des halles Laissac :

- **Plus d'une dizaine de réunions publiques de concertation** avec les habitants et les commerçants ont été réalisées dans le cadre de la définition du projet des nouvelles halles Laissac
- **28 janvier 2016 : Conseil municipal** ayant entériné le projet de construction des nouvelles halles Laissac
- **Février 2016 : fin des travaux de relocalisation** des étaliers et fermeture du parking des halles Laissac
- **Mars 2016 : déménagement des étaliers, installation du chantier** et lancement des travaux de désamiantage
- **Avril 2016 : dépôt du permis de construire**
- **19 avril 2016 : démarrage de la première phase des travaux de déconstruction**
- **Été 2016 : obtention du permis de construire**
- **Fin août 2016 : fin du chantier de déconstruction**
- **Septembre 2016 : libération du site**
- **31 octobre 2017 : pose de la première pierre** des halles Laissac

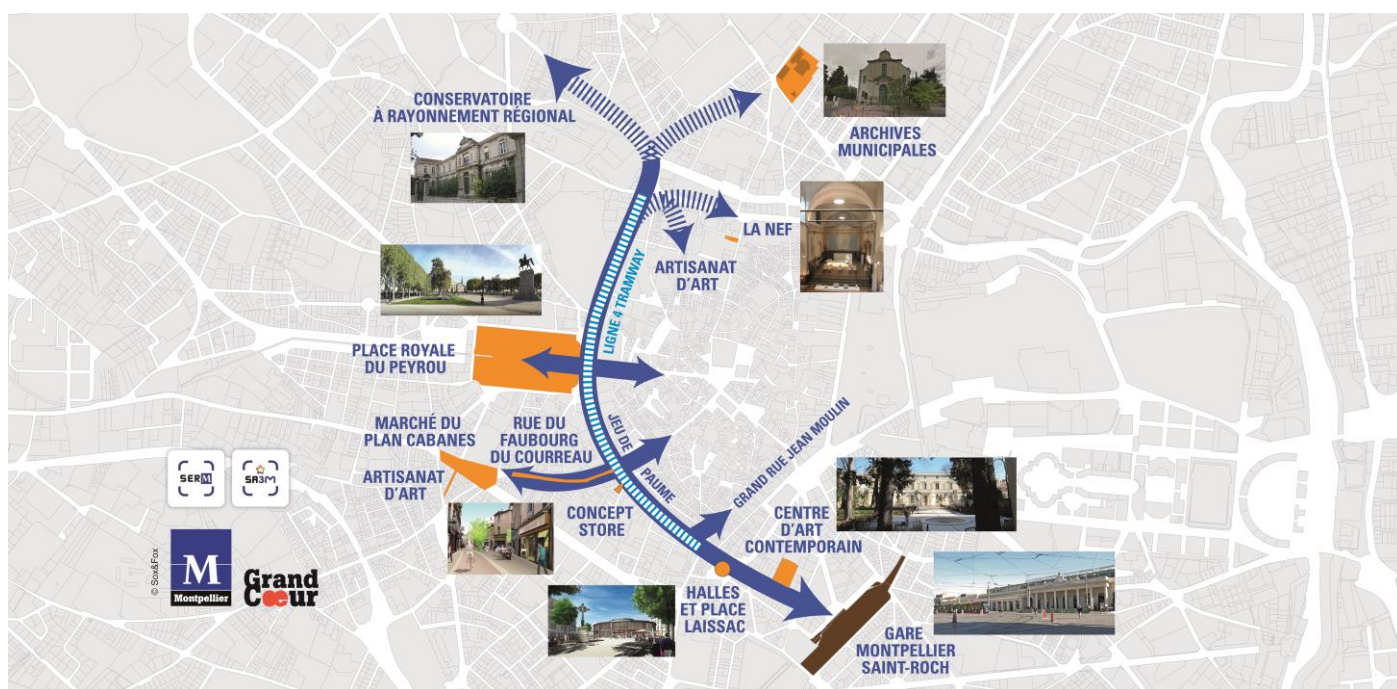
Un projet d'un montant de 8,6 M€.

Un projet qui contribue à la redynamisation du cœur de ville de Montpellier

La Ville de Montpellier a choisi depuis plusieurs années de redynamiser, de réinvestir et de renforcer l'attractivité de son centre-ville pour le mettre à l'échelle d'une métropole régionale. Cela se traduit notamment par la création ou la rénovation de **rues et d'équipements structurants**. L'attractivité du quartier Centre dépend en effet de la qualité de l'habitat mais aussi de tout ce qui l'environne : l'espace public, les équipements de proximité, les services tels que la propreté urbaine, la sécurité, l'animation culturelle, la vie associative et le fonctionnement urbain au quotidien.

En complément du réaménagement de la Grand'Rue Jean Moulin et du projet du Jeu de Paume, la Ville a souhaité requalifier le site des halles Laissac, constitué auparavant d'un rez-de-chaussée réservé aux commerçants surplombé d'un parking silo. Ce projet a commencé par la déconstruction du bâtiment en septembre 2016 et vient s'insérer dans un maillage déjà existant de marchés en plein-air et de halles au centre-ville qui sont de véritables locomotives pour le commerce de proximité tout en assurant des débouchés pour les circuits courts des producteurs locaux.

Ce nouvel équipement enrichit la dynamique engagée avec le bouclage de la ligne 4 de tramway, la rénovation de la Grand'Rue Jean Moulin, le boulevard du Jeu de Paume et la rue du Faubourg du Courreau.





Avec les 24 commerces et la buvette qui s'installeront fin 2018 dans ce nouvel espace, **les nouvelles halles Laissac proposeront aux Montpelliérains et aux touristes, une offre commerciale dynamique et complémentaire de celle des commerces du centre-ville dans un des espaces piétonniers les plus grands d'Europe.**

CONTACT PRESSE
Pauline CELLIER
Attachée de presse
Direction des Relations Presse
Montpellier Méditerranée Métropole et Ville de Montpellier
Tél. 04 67 13 49 46 - 06 28 10 47 93
p.cellier@montpellier3m.fr

 @PresseMTP
#HallesLaissac

montpellier3m.fr
montpellier.fr

